

La Butineuse de l'écologie

Lettre d'information de la Ruche de l'Écologie

Pour Vivre l'Écologie au quotidien dans les Monts du Lyonnais

Mai 2007



Un moratoire sur les OGM

Les Autrichiens l'ont fait. Les Hongrois ont suivi l'exemple peu de temps après, avec les mêmes arguments.

En s'appuyant en priorité sur les lacunes incroyables en matière d'évaluation des OGM, ces deux pays ont mis en place un moratoire sur les disséminations de maïs transgéniques validé par un vote favorable du Conseil des ministres de l'Environnement.

Cette situation nouvelle marque un véritable tournant dans le débat européen sur les OGM. Nous avons maintenant la preuve qu'il est tout à fait légal pour un État-membre de mettre fin aux cultures OGM.

Source : <http://www.infogm.org>

La pétition pour un moratoire en ligne sur : <http://www.moratoireogm.fr>

Les OGM dans les Monts du Lyonnais ?

Sur la commune de Brussieu, le 11 décembre 2006, une conférence réunissait plusieurs élus locaux du département pour évoquer la place des OGM dans nos campagnes et notre alimentation. Environ 200 personnes ont participé à ce débat public, composé d'agriculteurs, d'élus et d'habitants des communes de l'ouest lyonnais.

Accompagné par le *groupe d'information sur les OGM dans les Monts du Lyonnais*, Bernard Chaverot, conseiller général du Rhône, avec quelques autres élus, étaient les initiateurs de cette rencontre. Le but visé était de permettre un débat citoyen sur une technologie qui peut comporter de nombreux risques pour l'avenir de nos enfants :

« Les OGM sont-ils vraiment des semences d'avenir ? ». Nous avons trop souvent tendance à laisser décider les scientifiques sous prétexte de ne pas connaître suffisamment bien le sujet. Les décideurs politiques ont par conséquent le même réflexe et répondent trop souvent : « les scientifiques ont dit que... ».

C'est oublier que la recherche sur les OGM profite le plus souvent à des intérêts privés et qu'il est très difficile d'obtenir une information totalement transparente.

Pour rompre avec cette mauvaise habitude de laisser les scientifiques décider de l'avenir de nos sociétés, ce débat devait permettre à chaque citoyen et aux élus de se réapproprier le sujet sans avoir de complexe. Sept élus étaient donc présents à la tribune, accompagnés d'un représentant de la chambre d'agriculture et d'un scientifique indépendant, c'est-à-dire une personne qui n'est pas rémunérée par un laboratoire privé.

Nous tenons à remercier pour leur participation, Christophe Guilloteau (député), Charles Brécharde et Bernard Chaverot (conseillers généraux), Jean Louis Cloye (pdt du Simoly), Marc Goutagny et Michel Rampon (maires), Etienne Fillot (adjoint au maire), Louis Garin (agriculteur céréalier), Lilian Ceballos (docteur en pharmacie).

Chacun a exprimé son avis et sa responsabilité quant à la propagation des OGM dans nos campagnes. Nous avons appris entre autre que M. Guilloteau ne souhaitait plus voter pour une loi favorable aux OGM en plein champ. En effet, il nous fit part de son inquiétude sur le manque de connaissance actuelle après s'être informé auprès de plusieurs de ses amis et personnalités scientifiques. Le principe de précaution si souvent invoqué doit être appliqué pour les OGM. Les autres élus nous ont expliqué quelles avaient été leurs motivations pour voter une délibération ou un arrêté interdisant la culture d'OGM sur leur commune. Grâce à M. Ceballos, plusieurs questions d'ordres techniques et scientifiques ont trouvé une réponse très pédagogique. Par contre, on regrettera le discours formaté, presque doctrinaire du représentant de la chambre d'agriculture. A force de jurer sans réserve sur le progrès, les pesticides et les profits financiers, les consommateurs et les agriculteurs, présents dans la salle, n'ont pas été dupes de ce discours très favorable aux OGM.

Au travers des questions, des réponses et des prises de positions des personnes à la tribune, ainsi que celles présentes dans la salle, ce débat public aura au moins montré qu'il est « urgent » de ne pas se presser. Les inquiétudes sont nombreuses et fondées. En fait, il n'existe pas d'avantage visible à cultiver ou consommer des OGM, sinon pour le profit des firmes semencières.



Durant la conférence, plusieurs personnes ont écrit des questions qui n'ont pas reçu de réponse faute de temps. Lilian Ceballos a bien voulu les reprendre pour y répondre.

Où en est-on avec les OGM animaux ?

Toutes les chimères deviennent possibles, depuis le lapin fluorescent jusqu'à la chèvre de laquelle on trait des fils d'araignée pour fabriquer des gilets pare-balle. L'exploitation commerciale la plus active est celle des poissons à croissance rapide, potentiellement dangereux s'ils s'échappent en milieu sauvage où ils peuvent perturber tout un éco-système.

En grande culture ou en essai, les OGM font-ils plus de rendement que les cultures conventionnelles ? Permettront-ils de nourrir plus de gens ?

Aux Etats-Unis, les statistiques des rendements moyens montrent que les OGM produisent plutôt moins. Au Canada, un essai sur plusieurs années et plusieurs variétés de maïs (un OGM et son témoin conventionnel) montre que les OGM ont un rendement plus faible (de 5% à 13% en moyenne). Ceci s'explique facilement : un OGM est une ancienne variété dans laquelle on a inséré un gène supplémentaire; ce gène demande à la plante d'assurer une nouvelle fonction (sécrétion d'insecticide, par exemple); cette fonction supplémentaire demande un travail supplémentaire ; en conséquence une énergie perdue pour la croissance et donc pour le rendement.

Est-il vrai qu'il n'y a pas eu de baisse de consommation des pesticides aux Etats-Unis avec les OGM ?

Aux Etats-Unis, la hausse de consommation se confirme depuis 2002, tous pesticides confondus. (+ 4,8% de pesticides pulvérisés sur les OGM. On constate une augmentation des adventices résistantes aux désherbants utilisés de façon répétée sur les OGM. Au Mexique ou au Canada, des saisonniers sont embauchés pour désherber manuellement des repousses d'OGM tolérantes à un même désherbant que la culture en place (Exemple : cas de repousses de colza tolérant au Round-Up dans une culture de maïs, lui aussi tolérant au Round-Up). On peut par ailleurs affirmer que les quantités d'insecticide secrétées en permanence par toutes les cellules d'un OGM sont énormes (3000 fois plus de toxines par un champs d'OGM insecticide que par la bactérie insecticide Bt utilisée, en pulvérisation, sur le même champs).

Les pesticides des OGM sont-ils plus dangereux que les pesticides chimiques ?

Le danger est le même pour les OGM tolérants à un herbicide puisqu'ils ont absorbé un herbicide chimique



dont la toxicité est déjà démontrée.

Les OGM insecticides Bt sont fabriqués par insertion d'un gène d'une bactérie naturellement insecticide contre tel ou tel parasite.

Le danger des OGM insecticides provient du fait qu'ils sécrètent en permanence et par toutes leurs cellules une toxine insecticide (3000 fois plus de toxines secrétées par 1 ha d'OGM insecticide que par la dose de bactéries insecticides qu'on aurait pu pulvériser sur ce même hectare); alors que l'insecticide de la bactérie n'est activé que dans le tube digestif de certains parasites (bactérie insecticide spécifique).

Si du maïs OGM sécréteur d'insuline pollue le maïs alimentaire, est-ce que ce serait dangereux ?

Ce serait d'autant plus dangereux, qu'en ce cas, la molécule d'insuline serait forcément consommée par des personnes n'en ayant pas besoin, et sans avoir été ni purifiée, ni "humanisée", c'est-à-dire que cette molécule serait non-conforme à la molécule d'insuline naturellement sécrétée par l'homme.

Qu'est ce que veut dire "lécithine de soja" écrit sur les emballages d'aliments ?

La lécithine est une molécule extraite du soja, utilisée comme épaississant ou émulsifiant. Elle peut, bien sûr, être extraite d'un soja OGM.

Le Round-Up (désherbant) n'est-il pas un produit à haut risque cancérigène ? Pourquoi les maïs OGM tolérants à ce produit sont-ils malgré tout autorisés ?

Aux Etats-Unis, le Round-Up a été reconnu responsable d'une recrudescence de cancers chez les paysagistes. L'administration sanitaire (F.D.A.) a depuis, fait interdire la mention "biodégradable" sur les bidons de Round-Up.

Au Japon, la dose mortelle a été évaluée à 180 grammes de Round-Up.

Le Round-Up agit par blocage de la synthèse des acides aminés aromatiques. Il empêche ainsi la croissance des végétaux. Mais par via les chaînes trophiques, il perturbe le cycle cellulaire de nombreux êtres vivants (micro-organismes, vers de terre, insectes, poissons, batraciens, mammifères dont l'homme, etc...)

Après avoir retrouvé du Round-Up dans la nappe phréatique, des associations bretonnes ont porté plainte contre Monsanto pour "publicité mensongère". Mais elles ont été déboutées.

Il faut savoir qu'en France, le Round-Up n'est pas inscrit au tableau des produits réputés officiellement dangereux. C'est pour cela que les centres anti-poisons refusent de dépister le Round-Up dans du soja ou maïs transgénique.

Les végétaux OGM ont-ils intégré une résistance à un antibiotique.

Si certains gènes de résistance à un antibiotique sont encore utilisés pour fabriquer un OGM, ils devraient normalement être "éliminés de l'OGM commercialisé".

Il existe d'autres systèmes de repérage (tolérance à un sucre ou à un acide aminé) mais plus coûteux.

La réglementation actuelle n'oblige pas à étiqueter le lait, la viande, les œufs, etc, produits par des animaux nourris avec des OGM. Commentaires ?

Effectivement l'étiquetage OGM ne concerne que les végétaux ou mélange de végétaux contenant plus de 0,9 % d'OGM. Les produits d'animaux nourris avec des

OGM ne sont pas soumis à étiquetage. Il en est de même avec les substances génétiques secrétées par des bactéries OGM (médicaments, présure, hormone laitière, etc.). Récemment, une équipe italienne a détecté des fragments de transgènes Bt et EPSPS (tolérance au Round-Up) dans 60 échantillons de lait provenant de vaches nourries avec du maïs et du soja conventionnels.

Est-il vrai qu'on utilise des fragments de virus pour fabriquer des OGM ? Est-ce que c'est dangereux ?

On utilise un promoteur de virus pour insérer un nouveau gène dans un génome. C'est une propriété naturelle des virus que de "s'infiltrer" dans la cellule qu'ils veulent parasiter. On profite de cette propriété pour insérer les gènes d'intérêt. On utilise aussi des canons à gène et des bactéries tumo-infectantes.

On sait que de nouveaux virus peuvent s'élaborer sur des fragments d'A.D.N très courts et que des fragments de virus peuvent s'hybrider.

On peut frémir à l'idée que les laboratoires militaires puissent fabriquer toutes sortes d'armes génétiques (hybride des virus de la grippe aviaire et de la grippe humaine par exemple) grâce aux modifications génétiques de virus ou de bactéries pathogènes. Ainsi, l'armée U.S. a récemment reconstruit, en laboratoire, la souche de la grippe espagnole. Des revues, comme Nature, ont émis des réserves sur ces manipulations.

Les plantes ont été, depuis longtemps modifiées : exemple : les Ray-Gras et les trèfles tétraploïdes. Existe-t-il une différence avec les OGM actuels ? Notre "belle herbe cultivée" n'est-elle pas, aussi, à risque depuis les années 70 ?

Généralement, les plantes naturelles sont diploïdes. Il y a cependant, quelques plantes naturellement polyploïdes (blé, ...). Mais l'homme, par mutation artificielle (rayons gamma) a obtenu des plantes polyploïdes (ray-grass ou trèfles tétraploïdes, par exemple). Il y a bien mutation artificielle mais elle ne fait que multiplier le stock des chromosomes déjà existants dans le génome de la plante. Il y a sur-expression de certains caractères déjà existants mais pas apparition de nouveaux caractères comme chez un OGM dans lequel on a rajouté un nouveau gène, lui-même inséré dans une construction génétique très hétéroclite (fragments d'ADN d'origine virale, bactérienne, humaine, etc...).

Combien pensez-vous qu'il y ait d'agriculteurs qui, en France, nourrissent leurs animaux avec des produits OGM ?

On ne peut donner de chiffres exacts. Ils sont sans doute les plus nombreux car le soja, très souvent employé, est presque totalement importé de pays où les OGM sont autorisés (Argentine, Brésil, Etats-Unis). Des filières non OGM se sont mis en place. Mais paradoxalement, le soja non-OGM coûte plus cher car c'est à lui que sont imputés les frais de traçabilité contre une pollution dont les OGM sont pourtant responsables, alors qu'on devrait appliquer le principe du pollueur-payeur.

Réponse apportée par un fabricant d'aliments du bétail (présent dans la salle) :

Le soja est essentiel pour équilibrer certains aliments du bétail. Mais nous avons de plus en plus de difficultés d'approvisionnement en soja non OGM avec, en plus, des prix qui ne passent plus sur le marché.

Combien de produits, sur le marché de l'alimentation humaine, contiennent des OGM ou dérivés d'OGM ?

Là encore on ne peut donner de chiffre exact car le maïs et, surtout, le soja sont omniprésents dans les préparations.

L'association Greenpeace distribue un catalogue à destination des consommateurs dans lequel figurent des listes de produits avec et sans OGM. Des fromages sont élaborés avec de la présure obtenue par bactérie OGM. Des levures génétiques sont, aussi, utilisées par l'industrie alimentaire.

Le pollen des OGM peut-il polluer d'autres plantes

Oui. Non seulement il peut, mais cela se produit sans arrêt et même sur des plantes sauvages de la même famille que les OGM (Cas de crucifères sauvages devenues "indés herbables" parce que contaminées par du pollen de colza OGM tolérant à un dés herbant et qui ont accumulé une triple résistance)

Le pollen des OGM est-il dangereux pour les abeilles.

Du pollen a été retrouvé sur les abeilles, y compris du pollen de maïs.

Des chercheurs ont dit avoir trouvé des toxines d'OGM dans les bactéries des intestins des abeilles, avec un impact globalement négatifs sur l'état sanitaire des abeilles. Ces chercheurs se sont ensuite rétractés. Pourquoi ces recherches ne sont-elles pas poursuivies ?

A-t-on conscience des dommages collatéraux induits par les cultures OGM ? Quelle responsabilité fera-t-on porter à l'apiculteur si ses abeilles sont reconnues responsables d'une pollution par pollen ? Devra-t-il inscrire sur les produits de la ruche (miel, gelée royale, etc) qu'ils contiennent des OGM ? Combien de marchés va-t-il perdre ? Quel sera son avenir ?

Il vaudrait mieux que cela n'arrive jamais en France, car en Espagne certains miels sont déjà contaminés. Pourtant, dans les zones de cultures OGM, les agriculteurs refusent les ruches pour éviter tout conflit avec les apiculteurs. Dans ces zones, on a déjà constaté une baisse de la pollinisation. En France, les Centres Leclerc demandent aux apiculteurs des tests de dépistage d'OGM dans le miel. Aucune assurance ne veut couvrir les sinistres induits par les OGM.

Où est la liberté d'entreprendre de l'agriculteur quand la firme qui fabrique l'OGM est, aussi, celle qui vend l'herbicide et qui parfois rachète la récolte ?

C'est le cas pour de nombreux agriculteurs dans le monde entier. Au Burkina-Fasso avec la Sofitex (société d'état infiltrée par Monsanto qui, en début de campagne, fait l'avance de tous les intrants (dont les semences de coton OGM) ; idem avec Limagrain en France. Idem, en Inde avec le coton Bt de Monsanto (de nombreux petits paysans endettés ont été ruinés et se sont suicidés).

La conférence en film.

Si vous n'avez pas assisté à la conférence le 11 décembre 2006 à la salle polyvalente de Brussieu ou si vous souhaitez réécouter la conférence, vous pourrez soit :

- **la télécharger sur le site internet du Forum social des villages,**
<http://forumsocialvillages.free.fr/>
- **commander un DVD à la Ruche de l'Écologie, 69770 Montrottier.**

Conférence et bulletin réalisés en partenariat avec :



Suite à la délibération qu'a prise la Région Rhône-Alpes en avril pour affirmer son refus de la mise en place sur son territoire de cultures d'organismes génétiquement modifiés en plein champ, de nombreuses associations (Addocs, Alliance PEC, Arthropologia, Attac Rhône, Bien vivre en Popey, la Confédération paysanne Rhône-Alpes, Corabio, Nature et progrès) ont décidé de se réunir pour créer une association dont le but principal serait de diffuser de l'information sur les OGM.

Aujourd'hui, grâce à un financement de la région Rhône-Alpes, Rés'OGM Info œuvre à :

➤ **La Création d'outils d'information sur les OGM**

Médiathèque

Site internet

Rédaction et diffusion de lettres d'information sur les ogm pour des publics divers (agriculteurs, élus, professeurs, grand public)

Enregistrement de colloques et conférences

➤ **L'organisation de conférences, débats et formations**

Organisation de colloques, conférences, débats

Intervention en lycées agricoles et d'enseignement général

Organisation de formations pour un public motivé

Participation à des salons, foires

Exposition de panneaux d'information sur les ogm

Processus de concertation

➤ **La Valorisation des alternatives aux OGM**

Inventaire des alternatives aux ogm

Mise en place d'un guide technique destiné aux agriculteurs

Réalisation d'un documentaire sur ces alternatives

Rés'OGM info

7, rue du Jardin des Plantes 69001 Lyon

Tél: 04 78 42 95 37

resogminfo@free.fr

www.resogm.org

Actualité Environnement

Agriculteur pollueur deviendra t-il payeur ?

En 2006, Claude MENARA, maïsiculteur en Lot et Garonne, a semé 100 ha de maïs OGM. Le pollen récolté dans des ruches à 1200 mètres de la parcelle était contaminé à plus de 35 %.

Sous contrôle d'huissier, M. Coudoin avait installé trois lots de ruches tests à 400 mètres, 1.200 mètres et 1.500 mètres des cultures OGM de Claude Ménara. Des échantillons avaient ensuite été analysés par le laboratoire Atlangène de Saint-Herblain, près de Nantes. Ils ont révélé la présence de 34% de pollen OGM à 400 mètres, 39% à 1.200 mètres et sous forme de traces à 1.500 mètres.

Claude Ménara est connu pour avoir été le premier producteur de maïs OGM à présenter ses parcelles de cultures transgéniques aux médias. L'an dernier, l'agriculteur, épaulé par les vendeurs de semences, déclarait : « 100 ha d'OGM, j'assume ! ». Il souhaitait développer et doubler sa superficie semée de maïs OGM en 2007. Dans le contrat qui le lie à son fournisseur de semences, il est bien précisé qu'en cas de pollution par les OGM qu'il a semés, il est le seul responsable ! Ni les assurances, ni les semenciers, ni l'Etat ne paieront pour lui.

Le tribunal d'Augsburg en Bavière a donné raison à un apiculteur, considérant que "les apiculteurs comme les producteurs de maïs doux ont le droit d'exiger d'avoir une récolte exempte de la moindre trace de pollen de maïs OGM". Maurice Coudoin entend poursuivre ses expérimentations à l'été 2007 sur deux sites supplémentaires dans les Pyrénées-Atlantiques et en Tarn-et-Garonne, avec le soutien de la Fondation Terre Humaine. Il compte également soumettre ce dossier au gouvernement.

La contamination des produits bios par les OGM représente un préjudice commercial et moral pour les paysans bio. Demain, pour se défendre, les paysans sous label pourront être amenés à assigner devant les tribunaux les agriculteurs d'OGM ! Ils risquent devoir assumer toute responsabilité, comme Claude MENARA, et perdre beaucoup là où ils pensent gagner beaucoup.

Pour identifier les produits susceptibles de contenir des OGM, téléchargez ou commandez le guide à Greenpeace.

GUIDE des produits AVEC ou SANS OGM



GREENPEACE